



---

**CIRCULAIRE N°. 15**

**Objet : Congé de Pâques - 2005**

1. Conformément aux dispositions de l'Appendice B du Règlement du personnel applicable à l'Office des Nations Unies à Genève et à la disposition 101.3(b) du Règlement du personnel, et comme indiqué dans la circulaire IC/Genève/2004/57 du 3 novembre 2004, le vendredi Saint 25 mars 2005 et le lundi de Pâques 28 mars 2005 seront fériés.
2. Les services suivants seront fermés du vendredi 25 mars au lundi 28 mars 2005 inclus :
  - Bibliothèque
  - Section des services médicaux de l'ONUG (Porte 2 et Bâtiment E)
  - Bureau de poste
  - Cafétéria, bars et restaurant
  - UBS SA
  - Agence de voyages Carlson Wagonlit Travel
  - Kiosques à journaux Naville (Portes 6 et 41)
  - Service d'achats et de commandes des fonctionnaires internationaux (SAFI)
  - Association mutuelle des fonctionnaires internationaux (MEC)
  - Groupement de prévoyance et d'assurance des fonctionnaires internationaux (GPAFI)
  - Le Comptoir de l'Administration postale des Nations Unies (Porte 6)
3. Le Service des visites (Porte 39) sera ouvert au public du vendredi Saint 25 mars au lundi de Pâques 28 mars 2005 de 10 heures à midi et de 14 heures à 16 heures.
4. La Librairie des Nations Unies (Porte 39) sera ouverte durant les jours fériés de Pâques 2005, du vendredi Saint 25 mars au lundi de Pâques 28 mars 2005 de 10 heures à midi et de 14 heures à 16 heures.
5. Accès au Palais des Nations :
  - Les automobilistes et les piétons pourront accéder au Palais par le Portail de Pregny qui restera ouvert en permanence.
  - Les portails du Chemin de fer et du Bocage seront fermés respectivement du jeudi 24 mars 2005 à 19 heures et 20 heures au mardi 29 mars 2005 à 7 heures.
  - Les piétons munis d'une carte magnétique pourront utiliser les accès suivants :
    - (i) le tourniquet d'accès au Portail des Nations
    - (ii) le portillon de la grille sous la voûte
    - (iii) toutes les portes d'entrée aux bâtiments munies d'un lecteur de carte magnétique.

- Les fonctionnaires sans carte magnétique sont priés de passer par le Portail de Pregny. Il leur sera possible d'accéder ou de quitter les bâtiments par les portes équipées d'un contrôle d'accès en appelant le Centre d'opérations et de contrôle de la sécurité par l'interphone installé à côté des portes pour se faire ouvrir à distance (int. 72900).
6. En cas de besoin la Section de la sécurité et de la sûreté peut être contactée aux endroits suivants :
- Palais des Nations  
Au centre d'opérations et de contrôle de la Section de la sécurité et de la sûreté (int. 72900 ou 72902), ainsi qu'au portail de Pregny.
  - UNHCR (Rue de Montbrillant, 94)  
Dans le hall d'entrée principal (Tél. : 022 739 78 00)
  - Palais Wilson (Rue des Pâquis, 52)  
A l'entrée du bâtiment (Tél. : 022 917 93 53)

Le Directeur de la Division de l'administration  
(Signé) Bertrand **Jupp**in de Fondaumière